

## Quelques notes relatives à la place d'assistant-e dans un de mes groupes de thérapie:

- Priorité est donnée aux personnes qui ont signé avec moi un contrat d'accompagnement vers le CTA
- Le tarif mensuel de l'assistantat est le même que celui des patients du groupe de thérapie
- Ce tarif comprend en plus 1/2h de brève supervision le lendemain du groupe de thérapie  
Pendant cette brève supervision, le travail est axé sur les notes prises par l'assistant-e pendant le groupe de thérapie de la veille, notamment:
  - les ressentis de l'assistant-e pendant un temps de travail avec un patient
  - les questions que soulèvent ce temps de travail avec ce patient
  - les liens que l'assistant-e fait avec les concepts d'AT
  - des questions sur les plans de traitement (pourquoi Bernard tu travailles comme ça avec ce patient ?)
  - etc...
- Pendant le groupe de thérapie, l'assistant peut choisir
  - de ne pas intervenir du tout
  - ou d'intervenir ponctuellement sans faire un temps de travail
  - ou faire un temps de travail
  - ou après quelques temps de pratique mener un temps de travail seul spontanément ou en l'ayant annoncé au début de la soirée de groupe
  - Faire un travail dit "de derrière le rideau" (de théâtre). Ce travail consiste à insérer une conversation technique entre l'assistant-e et moi pendant le temps de travail d'un patient qui entend alors le contenu de cette conversation entre les 2 professionnels.

mis à jour le 19.07..2022

---

Bernard Gentelet : Master2 de psychothérapie (Middlesex University, Londres)  
(Master anglais officiellement reconnu par le Département Français de Reconnaissance des Diplômes)  
Certificat Européen de Psychothérapie .  
Praticien certifié en Analyse Transactionnelle  
Formateur et superviseur en Analyse Transactionnelle en contrat (PTSTA)

N° SIRET : 378 273 957 00050  
**Diplôme universitaire anglais : pas de N° ADELI français**

